



# COMMUNICANTES



**Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon**

—

**Collégiale Saint-Just**

*Numéro 170 – Mai 2024 – 1 euro*



## **MARIE, PLEINE DE GRACE A LA PENTECOTE**

La résurrection glorieuse du Sauveur, ses diverses apparitions, marquent certainement de nouveaux progrès en l'âme de sa sainte Mère, qui y voit la réalisation de plusieurs prophéties de Jésus lui-même et sa victoire sur la mort, signe de celle qu'il remporta le Vendredi saint sur le démon et sur le péché.

Le mystère de l'Ascension élève de plus en plus les pensées de Marie vers le ciel. Au soir de ce jour, retirée avec les Apôtres au Cénacle (Act. Ap., I, 14), elle dut sentir comme eux que la terre était singulièrement vide depuis le

départ de Notre-Seigneur, et entrevoir toute la difficulté de l'évangélisation du monde païen à convertir au milieu des persécutions prédites. Devant cette perspective, la présence de la Sainte Vierge dut être un grand réconfort pour les Apôtres. En union avec Notre-Seigneur, elle leur mérita d'un mérite de convenance les grâces qu'ils allaient recevoir, en ce Cénacle où Jésus avait institué l'Eucharistie, où il les avait ordonnés prêtres, et où il était apparu après sa résurrection.

Le jour de la Pentecôte, le Saint-Esprit en descendant sur elle et sur les Apôtres, sous la forme de langues de feu, vint les éclairer définitivement sur les mystères du salut et les fortifier pour l'œuvre immense et si ardue à accomplir (Act. Ap., II). Si les Apôtres en ce jour sont confirmés en grâce, si saint Pierre manifeste alors par sa prédication qu'il a reçu la plénitude de la contemplation du mystère du Fils de Dieu, du Sauveur et de l'auteur de la vie ressuscité, si les Apôtres, loin de rester craintifs, s'en vont maintenant "joyeux d'avoir à souffrir pour Jésus-Christ", quelle ne doit pas être la nouvelle augmentation de grâce et de charité que reçoit Marie en ce jour, elle qui doit être ici-bas comme le cœur de l'Église naissante !

Personne autant qu'elle ne participera à l'amour profond de Jésus pour son Père et pour les âmes; elle doit aussi par sa prière, sa contemplation, sa générosité incessante, porter en quelque sorte l'âme des Douze, les suivre ainsi comme une Mère dans leurs travaux et toutes les difficultés de leur apostolat, qui s'achèvera par le martyre. Ils sont ses fils. Elle sera appelée par l'Église "Regina apostolorum", et elle a commencé dès ici-bas de veiller sur eux par sa prière et de féconder leur apostolat par l'oblation continue d'elle-même, unie au sacrifice de son Fils perpétué sur l'autel.

Reginald GARRIGOU-LAGRANGE, o.p.,  
*La Mère du Sauveur et notre vie intérieure*,  
Le Cerf, Paris, 1948, pp.124-125.



# CHRONIQUE DE LA COMMUNAUTE

## AVRIL 2024

### **Du 6 au 12 avril :**

Les élèves du lycée Saint Augustin, accompagnés par l'abbé Giard partent à Rome, en pèlerinage sur les tombeaux des apôtres pour un voyage spirituel et culturel au cœur l'Eglise.

### **Lundi 8 avril :**

Nous fêtons enfin l'Annonciation ! Deux semaines après le 25 mars qui, cette année était le lundi Saint, une messe solennelle est célébrée à Saint Just.

### **Jeudi 11 avril :**

Un nouvel évènement est organisé cette année à l'école sainte Jeanne d'Arc : un marché de printemps. Des chaises et des tables sont installées à la maison Padre Pio pour former, le temps d'une journée, un salon de thé en terrasse. Une façon agréable de soutenir l'école.

### **Dimanche 14 avril :**

En ce dimanche du Bon Pasteur, nous prions pour les vocations sacerdotales, en particuliers pour celles issues de la communauté de Saint-Just.

### **Dimanche 27 avril :**

Un chanoine à la collégiale ! A l'occasion de la première communion de sa nièce Astrid, le chanoine Beligné (ICRSP) est venu célébrer la grand-messe à Saint-Just.

abbé Donatien VIOT, fssp.

# LA PRESENCE DE MARIE DANS LE PLAN DIVIN

*Avant tous les siècles, dès le commencement il m'a créée, et jusqu'à l'éternité je ne cesserai pas d'être. (Eccl 24, 9)*

*Yahweh m'a possédée au commencement de ses voies, avant ses œuvres les plus anciennes. J'ai été fondée dès l'éternité, dès le commencement, avant les origines de la terre. Il n'y avait point d'abîmes quand je fus enfantée, point de sources chargées d'eaux. Avant que les montagnes fussent affermiées, avant les collines, j'étais enfantée. Lorsqu'il n'avait encore fait ni la terre, ni les plaines, ni les premiers éléments de la poussière du globe. Lorsqu'il disposa les cieux, j'étais là, lorsqu'il traça un cercle à la surface de l'abîme, lorsqu'il affermit les nuages en haut, et qu'il dompta les sources de l'abîme, lorsqu'il fixa sa limite à la mer, pour que les eaux n'en franchissent pas les bords, lorsqu'il posa les fondements de la terre. J'étais à l'œuvre auprès de lui, me réjouissant chaque jour, et jouant sans cesse en sa présence, jouant sur le globe de sa terre, et trouvant mes délices parmi les enfants des hommes. « Et maintenant, mes fils, écoutez-moi; heureux ceux qui gardent mes voies ! Écoutez l'instruction pour devenir sages; ne la rejetez pas. Heureux l'homme qui m'écoute, qui veille chaque jour à mes portes, et qui en garde les montants ! Car celui qui me trouve a trouvé la vie, et il obtient la faveur de Yahweh. » (Pr 8, 22-35)*

*Et le troisième jour, il se fit des noces à Cana en Galilée; et la mère de Jésus y était. (Jn 2, 1)*

*Près de la croix de Jésus se tenaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Clopas, et Marie-Madeleine. (Jn 19, 25)*

## I) Avant les siècles

Avant la Création, avant le début de l'œuvre extérieure à Dieu, Marie est déjà présente. Elle existe dans le cœur de Dieu : *J'ai été fondée dès l'éternité, dès le commencement, avant les origines de la terre.*

Au conseil de la Trinité, Notre-Dame est désirée par le cœur de Dieu. Il veut la créature parfaite, car il veut unir les hommes à Lui. Il crée le rôle de Mère Lui qui est Père. Alors que Dieu pense le monde, sa conception, alors qu'il exerce son art d'architecte divin, Marie est présentée par la Révélation comme présente. La Tradition a interprété ce texte de la façon suivante : Notre-Dame personnifie la sagesse, et Dieu dès la genèse avait l'Incarnation comme fin. Qui dit incarnation dit maternité d'une femme, en effet Dieu souhaitait faire participer sa création au maximum au rachat. Et comme dit l'axiome : *tout ce qui est assumé est sauvé* ce que l'on comprend ainsi : Dieu assume le « mécanisme » de la maternité pour sauver cette maternité. Ève avait transmis la mort à ses enfants, désormais une création transmettra la vie, *en Lui était la Vie* précise st Jean. Marie est présentée par la Bible comme présente à la création car Dieu nous révèle en cela qu'il préparait l'Incarnation et donc se préparait une mère.

Notre-Dame est une mère spéciale. Pour les enfants de la terre, elle prodigue ses conseils. Ainsi est-elle identifiée à la Sagesse : *mes fils, écoutez-moi; heureux ceux qui gardent mes voies! Écoutez l'instruction pour devenir sages; ne la rejetez pas.* La Sagesse est la voie qui donne le bonheur. Notre-Dame est donc la voie de bonheur des hommes. Elle donne la vie et conduit à la Vie éternelle ceux qui la consultent.

Dieu lui a donné cette place :

- Elle est Mère : *et maintenant mes fils écoutez moi*
- Elle est la voie du bonheur : *heureux ceux qui gardent mes voies!*
- Elle est la règle de vie pour accéder au bonheur : *Heureux l'homme qui m'écoute*

Dans le plan divin avant la création du monde, au conseil de la Trinité, Marie est déjà la source du salut.

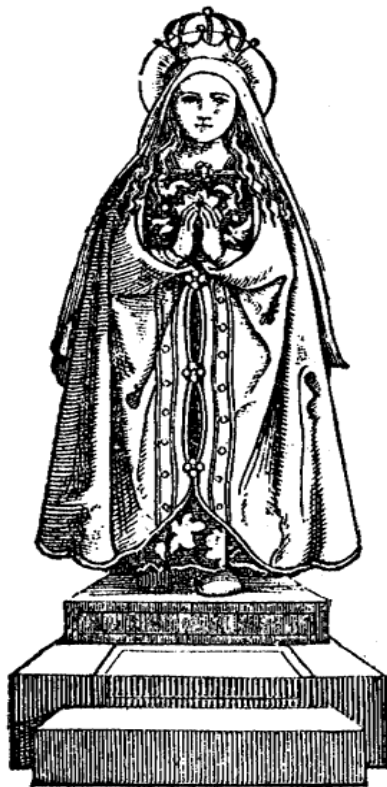
Au commencement même du Temps, Dieu pense à Marie : après la chute par la faute d'Ève, Dieu annonce la venue d'une autre femme : *elle écraseras ta tête* dit-Il au serpent. Le désordre est entré par une femme, l'ordre reviendra par une femme.

Cette femme est la sagesse, cette femme sera non un ange mais une mère. La Mère de Dieu.

Dieu se choisit sa Mère, Il la conçoit, Il la travaille, Il la désire non car Il en a besoin, mais car Il veut la donner à ses créatures, Il veut l'associer amoureusement à son plan d'union à Lui.

Marie unira donc les hommes à Dieu.

On ne choisit pas sa Mère, sauf pour Dieu, qui la voulut à son Image de mère parfaite : *Le Seigneur est avec Vous.*



## **II) Au début du ministère de Jésus :**

*Et le troisième jour, il se fit des noces à Cana en Galilée; et la mère de Jésus y était. (Jn 2, 1)*

Marie est là. Présente à des noces. Pourquoi Notre-Seigneur a-t-il conduit sa Mère à ces noces ?

Car cet événement qui ouvre la vie publique du Christ et donc l'immédiate réalisation du Salut annonce le mariage de l'humanité avec Dieu. Pourquoi Dieu cherche-t-il à se marier ?! Car dans sa providence, il a créé le mariage comme l'union la plus intime entre deux êtres humains, le Christ prend

cette union dont il est l'auteur à son compte. Sur terre, nous rendons plus réelle cette communion d'amour et cette proximité avec le Christ pendant la sainte communion justement. Le Christ y vient comme nourriture, comme hôte et comme époux.

Notre-Dame a donc toute sa place en ce jour annonciateur de bienfaits. Marie assiste aux noces, Marie provoque les noces mystiques. Une âme mariale est une âme féconde : *Car celui qui me trouve a trouvé la vie*. Elle donne la vie à notre âme, comme Mère. Ce pouvoir lui est donné par Dieu avant les siècles.

Celle qui se tenait dans le plan divin à la création du monde se tient désormais présente aux noces de Dieu et des âmes. Comme mère elle donne vie aux âmes, en vertu de ces noces avec Dieu. Marie est une mère féconde par la grâce. *La Mère de Jésus était là* : c'est la première mention de Marie dans l'évangile de st Jean. Elle apparaît avec le Christ, d'abord il est présent, et puis il est précisé qu'elle est aussi présente, elle suit son Fils. Lors de cet événement, on entendra les dernières paroles de Notre-Dame prononcées dans l'évangile : *Faites tout ce qu'il vous dira*. Voici le testament que Marie livre à nos âmes. Elle mène à la vie éternelle, et pour cela nous désigne LE moyen : faire la volonté du Christ.

Notre-Dame nous conduit ainsi tout naturellement au Clavaire pour participer au salut.

### **III) Au sommet du ministère de Jésus :**

*Près de la croix de Jésus se tenaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Clopas, et Marie-Madeleine. (Jn 19, 25)*

Au sommet du ministère du Christ, Marie est là. Elle est alors donnée pour Mère devant les bourreaux. Au moment de la remise en ordre, du salut, elle est là. Elle assiste, et elle participe. Sans paroles extérieures, elle offre. Elle donne la vie conjointement à son Fils car c'est son rôle. Ève créée avait suscité l'extase d'un homme, Adam : *De la côte qu'il avait prise de l'homme, Yahweh Dieu forma une femme, et il l'amena à l'homme. Et l'homme dit: Celle-ci cette fois est os de*



*mes os et chair de ma chair!* De la même façon, le Christ la conduit à st Jean non comme épouse mais comme mère : *Fils, voici ta Mère.* Le Christ comme Dieu connaît la valeur inestimable qu'il a placé dans le cœur de sa Mère, il sait le réservoir infini d'amour qui y est, c'est pourquoi au moment où Marie s'offre le plus intimement à son Fils en Croix, Jésus prend ce moment et élève plus encore le don d'amour de Marie pour lui donner une fécondité, Notre-Dame souffre des douleurs de l'enfantement au pied de la Croix, elle quitte le Calvaire jeune mère de l'humanité rachetée.

#### **IV) Présente à Lyon : Notre-Dame de Fourvière**

Nous héritons de cette sainte Mère. A Lyon elle est honorée spécialement sur la colline de Fourvière. Attardons-nous sur la manière dont elle est représentée : couronnée, les bras ouverts, elle nous sourit.

##### **1) Couronnée**

Marie est donc reine. Elle a un pouvoir, et des sujets. Elle vise un bien commun qu'elle veut communiquer à ses sujets. Elle organise l'arrivée de ses sujets vers la fin.

Elle règne depuis son Assomption au Ciel, mais elle à mériter cette couronne de gloire par sa fidélité à la Croix. Alors que tous les Apôtres fuient ou disent ne pas connaître ce Jésus bien gênant ou décevant, Marie brave les moqueries et la haine pour veiller au pied de la croix.



Son règne, elle le reçoit à ce moment. Au pied de la croix. En effet, elle règne en mère. Elle reçoit la charge de l'humanité, elle devra donc veiller à la protection de ses enfants, à la croissance de leur âme, et à ce qu'ils deviennent des hommes et des femmes accomplis, recréés dans le Christ, de vrais chrétiens. Marie qui a enfanté Jésus sur la terre, va donc enfanter des disciples de Jésus au Ciel. Elle commence sa mission dès la terre.

Nous avons ainsi confiance en Marie qui a reçu ce pouvoir de Dieu, qui l'exerce à merveille, car elle est animée par le grand amour de charité.

## **2) Les bras ouverts**

Cette mère couronnée à les bras ouverts. Elle est dans une attitude d'accueil. Mais ses bras sont vides. Elle attend.

Qu'attend-elle ? Nous bien sûr, ses enfants qu'elle a adoptés à la Croix, et qu'elle découvre à chaque naissance sur terre. Une âme de plus à mener au Ciel ! une âme de plus à mener à son Fils !

C'est parce qu'elle a les bras ouverts que nous pouvons aller vers elle, être pris par elle.

Elle attend donc un mouvement dont la fin sera d'être contre elle, à elle, dans ses bras. L'enfant qui court vers sa mère sait qu'il sera pris dans ses bras. Il a confiance dans la marque d'affection qui va suivre. Marie n'a jamais refusé de s'occuper d'un pécheur, alors confions lui notre conversion. ; si nous en sommes encore là où nous sommes dans la vie spirituelle, c'est de notre faute. Confions-lui les obstacles que nous posons à la grâce, elle sait comment les ôter. Elle est Reine des anges, et dirige aussi le combat contre le diable. Son armée est celle de son Fils, donc est toute puissante, si notre âme est sans faille ni complaisance au péché.

## **3) Elle nous sourit**

Marie nous regarde, et nous sourit. Pourquoi sourit-elle ? Car elle est heureuse de nous voir, car elle se réjouit aussi de nous ? Oui, Marie se réjouit de croiser notre regard. Si nous prions Marie, si nous la regardons, elle nous

sourit car nous sommes présents à elle. Nous lui confions notre vie. Nous la regardons pour la louer, pour la supplier, pour la remercier. Et elle sourit de voir que son enfant fait attention à elle.

Mais pas seulement. Elle sourit car elle sait, mes frères elle sait, elle sait qu'avec elle nous irons rejoindre son Fils. Elle sourit car en nous voyant la regarder, elle aperçoit notre victoire ! Nous sommes ouverts à la grâce en la priant, et donc nous marchons vers le Ciel.

Elle est couronnée, les bras ouverts, elle nous sourit, Sourions de son sourire, la victoire du Christ à Pâques est notre victoire par sa grâce. Notre-Dame, notre Mère à nous, car elle nous a été donnée, notre Mère céleste attend de rentrer plus chez nous, par la patience, la douceur, la prière, la charité.

Notre-Dame de Fourvière, de chez nous, priez pour nous !

abbé Hubert LION, fssp



# ORDO LITURGIQUE

MAI 2024



Mercredi 1<sup>er</sup> mai : Saint Joseph, artisan, 1<sup>ère</sup> classe, Blanc

Jeudi 2 mai : Saint Athanase, évêque, confesseur et docteur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Vendredi 3 mai : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe, Blanc

Samedi 4 mai : Sainte Monique, veuve, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

## **Dimanche 5 mai**

**5<sup>ème</sup> Dimanche après Pâques, 2<sup>ème</sup> classe, Blanc**

Lundi 6 mai : de férie, 4<sup>ème</sup> classe, Blanc

Mardi 7 mai : Saint Stanislas, évêque et martyr, 3<sup>ème</sup> classe, Rouge

Mercredi 8 mai : Vigile de l'Ascension, 2<sup>ème</sup> classe, Blanc

## **Jeudi 9 mai**

**Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 1<sup>ère</sup> classe, Blanc**

Vendredi 10 mai : Saint Antonin, évêque et confesseur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Samedi 11 mai : Saint Philippe et Saint Jacques, apôtres, 2<sup>ème</sup> classe, Rouge

## **Dimanche 12 mai**

**Solennité de Sainte Jeanne d'Arc, Vierge, Patronne secondaire de la France, 2<sup>ème</sup> classe, Blanc**

Lundi 13 mai : Saint Robert Bellarmin, évêque, confesseur et docteur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Mardi 14 mai : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe, Blanc

Mercredi 15 mai : Saint Jean-Baptiste de la Salle, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Jeudi 16 mai : Saint Ubald, évêque et confesseur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Vendredi 17 mai : Saint Pascal Baylon, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Samedi 18 mai : Vigile de la Pentecôte, 1<sup>ère</sup> classe, Rouge

### **Dimanche 19 mai**

#### **Dimanche de la Pentecôte, 1<sup>ère</sup> classe, Rouge**

Lundi 20 mai : Lundi de la Pentecôte, 1<sup>ère</sup> classe, Rouge

Mardi 21 mai : Mardi de la Pentecôte, 1<sup>ère</sup> classe, Rouge

Mercredi 22 mai : Mercredi des Quatre-Temps de Pentecôte, 1<sup>ère</sup> classe,  
Rouge

Jeudi 23 mai : Jeudi de la Pentecôte, 1<sup>ère</sup> classe, Rouge

Vendredi 24 mai : Vendredi des Quatre-Temps de Pentecôte, 1<sup>ère</sup> classe, Rouge

Samedi 25 mai : Samedi des Quatre-Temps de Pentecôte, 1<sup>ère</sup> classe, Rouge

### **Dimanche 26 mai**

#### **Fête de la Très-Sainte-Trinité, 1<sup>ère</sup> classe, Blanc**

Lundi 27 mai : Saint Bède le Vénérable, confesseur et docteur, 3<sup>ème</sup> classe,  
Blanc

Mardi 28 mai : Saint Augustin de Cantorbery, évêque et confesseur, 3<sup>ème</sup>  
classe, Blanc

Mercredi 29 mai : Sainte Marie-Madeleine de Pazzi, vierge, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

### **Jeudi 30 mai**

#### **Fête du Très Saint Sacrement (Fête-Dieu), 1<sup>ère</sup> classe, Blanc**

Vendredi 31 mai : Fête de la Bienheureuse Vierge Marie Reine, 2<sup>ème</sup> classe,  
Blanc

Samedi 1<sup>er</sup> juin : Sainte Angèle de Mérici, vierge, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

### **Dimanche 2 juin**

#### **Solennité du Très Saint Sacrement (Fête-Dieu), 1<sup>ère</sup> classe, Blanc**

# L'IMAGE CHRETIENNE

## PARTIE 5

Dans ce second article consacré à la crise iconoclaste dans l'Église du VIII<sup>ème</sup> siècle, qui opposait les partisans et les opposants aux images religieuses, nous allons nous attarder un peu sur celui qui restera le théologien des images, ou le théologien de l'icône, Saint Jean Damascène. Il est celui qui a formulé et mis en ordre théologiquement, d'une manière admirable, la raison d'être du culte des images dans l'Église et les importantes distinctions à opérer dans ce domaine.

Voici d'ailleurs la collecte de sa messe, célébrée le 27 mars dans le missel romain : *Dieu tout-puissant et éternel, qui avez donné au bienheureux Jean une science toute céleste et une admirable force d'âme pour défendre le culte des saintes images, accordez-nous, par son intercession et à son exemple, d'imiter les vertus de ceux dont nous honorons les images, et de ressentir les effets de leur protection.*

On doit au préalable insister sur le contexte de l'empire byzantin au huitième siècle, sur l'ingérence constante des empereurs dans les affaires de l'Église,



la prolifération du culte des icônes, parfois entaché de superstitions, mais aussi sur le désir de réforme religieuse. Tout cela a profité aux thèses iconoclastes, mais a été surtout utilisé par le pouvoir en place, d'où l'alternance des décrets tantôt hostiles, et tantôt favorables aux images.

La période la plus violente de cette crise est le règne des empereurs Léon III l'Isaurien et son fils Constantin V Copronyme. Né en 718, Constantin sera empereur jusqu'à sa mort en 775. Son père Leon III commence son offensive contre les images avec la fameuse destruction du Christ de la Chaldée à Constantinople, qui provoque une émeute réprimée dans le sang. L'édit iconoclaste est promulgué en 730, et prescrit la destruction des icônes et des reliques. Cette politique reçoit l'opposition non seulement de Saint Jean Damascène, mais aussi du pape Gregoire III. En représailles l'empereur Léon confisque tous les biens ecclésiastiques situés en Sicile et en Calabre, alors terres byzantines.

Profondément monophysite, Constantin V va poursuivre la politique de son père Léon III, et il réunit le 10 février 754, le concile de Hiéria, une assemblée qui déclare le Christ *aperigraphos*, c'est-à-dire « incernable » et donc impossible à représenter dans une image. Les images de la Vierge et des saints, comparées au culte des idoles, devaient donc également être condamnées. À l'occasion de cette réunion. Il nomme au patriarcat œcuménique un évêque iconoclaste.

Constantin V confirma donc les décrets iconoclastes de son père, multipliant les persécutions. Ainsi, en 760 ou 763, l'ermite Etienne fut arrêté pour refus de ratifier le décret du concile, emprisonné, exilé, Il est finalement laissé en vie, bien qu'ayant foulé au pied le portrait de l'empereur ; néanmoins, il fut mis à mort par la foule.

Cette ambiance tendue et sanguinaire entraîna la destruction d'un grand nombre d'images, et culminera après l'élection, en 766, du nouveau patriarche de Constantinople, lorsque des moines et des moniales, partisans de l'icône, furent forcés à défiler en humiliation dans l'hippodrome en laïque, main dans la main.

Mais la résistance s'organise. Des icônes sont précieusement conservées dans des palais privés. En province, les décrets impériaux sont souvent mal

appliqués par des évêques ou des gouverneurs iconodules. Certains monastères défendent aussi farouchement les icônes.

Pour se rendre compte du trouble profond d'une époque autour de cette question des images, il faut citer les condamnations qui terminent le concile d'Hieria en 754 :

*Au nom de la très sainte Trinité principe de toute vie, nous tous qui sommes revêtus de la dignité sacerdotale, nous définissons à l'unanimité que toute image doit être rejetée de l'Eglise chrétienne comme étrangère et haïssable, de quelques matières et couleur que l'art maléfique des peintres l'ai fabriquée.*

*Que nul homme au monde ne s'applique désormais à une étude aussi profane et impie. Celui qui ose à partir de maintenant fabriquer une image, se prosterner devant elle, l'installer dans une église ou dans une maison particulière, ou qui la cache, s'il est évêque, prêtre ou diacre qu'il soit déposé. S'il est moine ou laïc qu'il soit justiciable des lois de l'empire comme opposant aux commandements de de Dieu et ennemi des doctrines des Pères.*

Ce contexte de grande tension est celui où a vécu Saint Jean Damascène. Né en 676 dans le monde arabe, il est issu d'une grande famille d'origine de Damas. Il sert le calife comme ministre, puis au plus fort de la controverse, alors que l'empereur byzantin Léon III souhaitait le faire condamner par le calife, il devient moine à la laure (monastère érémitique) de St Sabas en Palestine. De ses écrits sur les images qui forment une véritable théologie de l'icône, l'essentiel de ce qui restera la doctrine chrétienne sur les images est formulée dans ce passage que nous citons pour finir, issu d'un sermon sur les images qui date de 730.

*Autrefois, d'un Dieu sans corps et sans contour on ne faisait aucune espèce d'image ; mais à présent Dieu a été vu dans la chair, il s'est mêlé à la vie des hommes de sorte que je fais une image de ce qui est vu de Dieu, je ne me prosterne pas devant la chair, mais devant l'auteur de la chair à cause de moi ; celui qui accepte d'habiter dans une chair à cause de moi, qui au moyen d'une chair me sauve, je n'aurai pas d'hésitation à vénérer en lui la chair au moyen de laquelle mon salut été opéré(...) Quant au reste de la matière, je la vénère et la traite avec respect, elle par qui est venu le salut, en tant qu'elle était remplie de vertu et de grâce divine.*

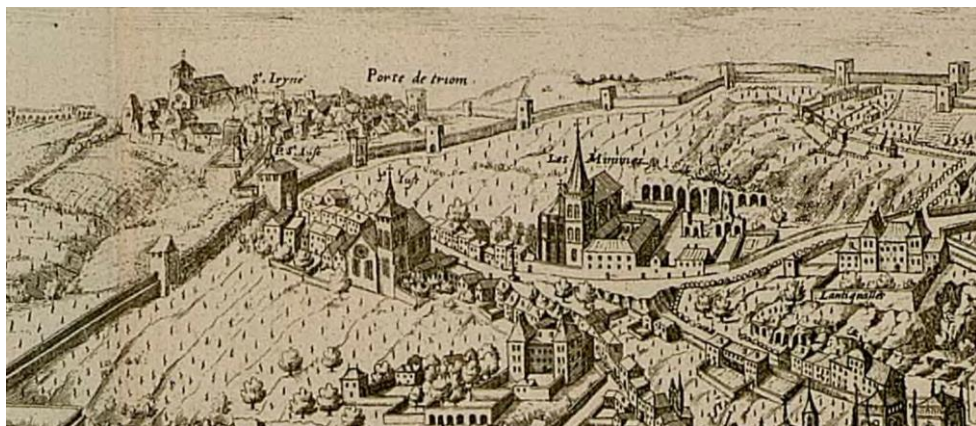
Abbé Jean-Cyrille SOW, fssp



# ERRATUM

Un lecteur attentif – qu'il en soit ici vivement remercié – nous a signalé une erreur dans l'organisation de la page 32 du *Communicantes* n°169 d'avril 2024. En effet la même image y est présentée, avec deux légendes différentes.

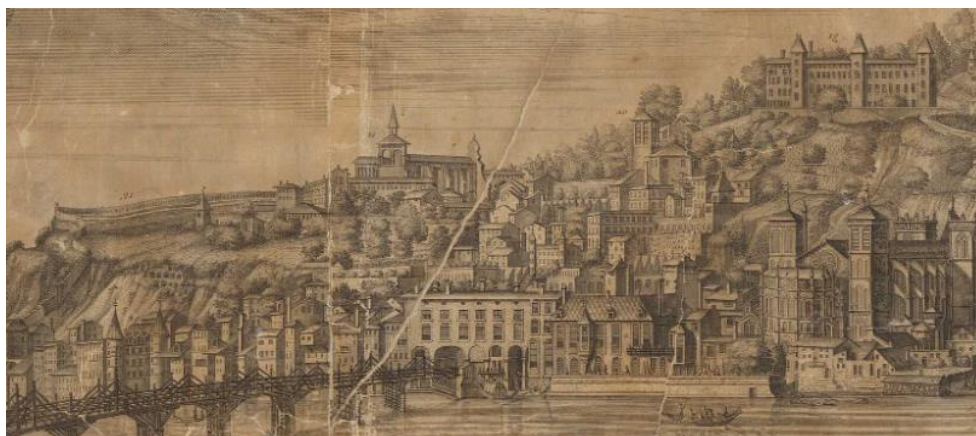
Voici donc l'extrait de l'original, avec les deux images différentes :



*Plan de Simon Maupin, 1625*

BML

*L'église est encore dépourvue de chœur.*



*Vue de Lyon par François Cléric (1720)*

AML HD/B/686

*Un siècle plus tard, l'église est pourvue de son chœur et de sa façade*

# REGARDS SUR LA VIE A SAINT-JUST AUX XVII<sup>EME</sup> ET XVIII<sup>EME</sup> SIECLES D'APRES LES REGISTRES PAROISSIAUX PARTIE 7

## LE CLERGE

Comme celle qui l'a précédée avant 1562, l'église Saint-Just est à la fois paroissiale et collégiale, c'est-à-dire desservie par un chapitre, ou collège, de **chanoines**, les chanoines-barons de Saint-Just, voués à l'office divin, la liturgie des heures, la psalmodie des heures canoniales, et qui sont assistés par des prêtres perpétuels chargés du service paroissial. Le chapitre est le curé primitif de la paroisse.

Dans les *Mémoires sur le gouvernement de Lyon (Lyonnais, Forez, Beaujolais)* publiés en 1697 par l'intendant Henri François Lambert d'Herbigny<sup>1</sup>, on lit : « Le chapitre de Saint-Just est le premier après celui de Saint-Jean et, parce que celui-ci fait bande à part, l'obéancier, première dignité de Saint-Just, marche à la tête du clergé et porte la parole. » On y dénombre trois dignités (grand obéancier, sacristain, maître de chœur), un prévôt, vingt-et-un chanoines, un curé, dix prêtres perpétuels, également appelés cinquenaies, car formant deux groupes de cinq, - auxquels il faut ajouter des prêtres habitués -, douze enfants de chœur ou clergeons. La manécanterie, domaine du maître de chœur et des clergeons, se trouve à proximité<sup>2</sup>.

L'*Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais, revu et augmenté pour l'année 1750*<sup>3</sup>, apporte ces précisions : « Le grand obéancier est l'orateur né du clergé et porte en cette qualité la parole à l'entrée des rois, des papes et de leurs légats. » Mais, en raison de la difficulté d'assurer aux membres du chapitre un revenu suffisant, il a été

---

<sup>1</sup> AD 69, 1C6 et édition de 1978, Roanne, Horvath, 122 p.

<sup>2</sup> S. Wyss : *Rues et noms de rues...*, p. 85

<sup>3</sup> Lyon, Aymé Delaroche, gallica.bnf.fr

décidé d'en réduire le nombre à deux dignités et dix-huit chanoines. Vient ensuite la liste des chanoines :

- Antoine Lacroix, docteur en théologie, de la maison et société royale de Navarre, prieur de la Ferté-Macé, trésorier de France, vicaire général, grand obéancier

- Mathieu Godin, prévôt
- Jérôme Picault, bachelier en théologie
- Ennemond Debargues, bachelier de Sorbonne
- Mathieu Boësse, docteur ès droits, syndic du clergé de Lyon
- Marcellin de Glatigny
- Antoine Dufournel
- Jean Philibert Bonaventure de Laurencin, docteur de Sorbonne
- Jacques Ponthus
- Gaspard Bollioud de Fetan
- Jean-Baptiste Perrussel
- Claude Goy, licencié ès droits, syndic
- Joseph Bourlier, docteur en théologie
- Martial Collabaud de Châtillon, docteur de Sorbonne
- Jean-Jacques de Petichet, docteur de Sorbonne
- Antoine François de Mazonod de La Chansse
- Louis Thomé, bachelier de Sorbonne, syndic, receveur
- Claude Valous
- Joseph Audra, bachelier de Sorbonne
- Pierre-Marie de Harenc de La Condamine, bachelier de Sorbonne
- Joseph Duon

D'autres noms sont mentionnés : celui du curé, Annibal Demadières, résidant près des Minimes, le curé étant chanoine d'honneur, et ceux des vicaires, Jancat et Tranchant, près de l'église.

Le chapitre a un rôle à la fois spirituel et temporel. L'almanach fournit des détails sur les juridictions dont jouit le chapitre de Saint-Just : « une juridiction spirituelle, communément appelée justice du glaive ; elle s'étend sur tous ceux qui composent l'Église », et une justice temporelle qui est liée à la baronnie de Saint-Just et « comprend les paroisses de Saint-Just, Saint-Irénée,

mandement et territoire de Fourvière ». L'almanach de 1755 ajoute que « le chapitre a les baronnies de Brignais (Vourles, Beaunant), Grézieux (La Varenne, Sainte-Consorte) et Valsonne (Saint-Clément, Saint-Apollinaire) ».

De ce fait le chapitre recourt aux services d'officiers et autres personnels laïques : juges, procureurs, notaires, commissaires en droits seigneuriaux, greffiers, huissiers, appariteurs. Il possède un tribunal et une prison dans une maison, aujourd'hui disparue, située à l'angle de la rue des Chevaucheurs et de la partie haute de la rue des Farges de l'époque<sup>4</sup>, ainsi qu'un pilori sur la place de la Croix de Colle.

Les chanoines de Saint-Just se recrutent surtout dans les familles locales de la noblesse d'offices ou de la bourgeoisie marchande<sup>5</sup>, mais ils n'ont pas, à la différence des chanoines-comtes du chapitre de Saint-Jean ou des chanoines d'Ainay, à faire la preuve de quartiers de noblesse : leur dignité de baron est attachée au chapitre formant corps<sup>6</sup>, non à leur personne même. Leur appartenance au chapitre leur procure un bénéfice.

Les noms des chanoines, que les almanachs citent régulièrement, apparaissent dans les actes de baptême, mariage et sépulture beaucoup moins souvent que ceux des **autres prêtres** : curé, vicaires, perpétuels, habitués qui sont chargés de la célébration des sacrements, mais qui peuvent aussi être témoins ou parrains. La succession et la fréquence des mentions permet d'avoir une idée sur la nature et l'évolution de leurs titres et fonctions, mais aussi de leur stabilité à Saint-Just. Quelques exemples :

- Jean Odet Bouchan, cité de 1674 à 1695 en tant que clerc, prêtre habitué, marguillier de chœur, prêtre perpétuel
- Pierre Jougan, cité de 1693 à 1729 d'abord comme clergeon (enfant de chœur), puis sous-diacre, diacre, prêtre habitué, prêtre perpétuel
- Guillaume Morandin, cité de 1704 à 1710, successivement sous-diacre, diacre, marguillier de chœur, prêtre habitué, vicaire

---

<sup>4</sup> S. Wyss : *Rues et noms de rues*, p. 29

<sup>5</sup> M. Garden : *Lyon et les Lyonnais...*, p. 477

<sup>6</sup> *Notes et souvenirs d'Antoine Sabatier sur les églises et chapelles de Lyon (1768-1770)*, cité par Jean Tricou, Bulletin historique du diocèse de Lyon, n° 4, octobre 1922, p. 141-162

- Jean Baptiste Brest, cité de 1714 à 1754 comme diacre, prêtre et maître des clergeons, prêtre habitué, prêtre perpétuel
- Jean Pierre Niel dit Guichard, cité de 1723 à 1747 comme marguillier de chœur, prêtre habitué, prêtre perpétuel, receveur en chef des messes « y tenant le livre »
- Antoine Derain, cité de 1740 à 1750, successivement clerc, diacre, prêtre habitué, prêtre perpétuel,

La lecture des actes montre aussi les liens qui unissent les ecclésiastiques aux membres de leur famille. Le 7 juillet 1686, Jean Bouchan, perpétuel à Saint-Just, est témoin au mariage de son frère Gaspard, maître tailleur d'habits. Le 6 octobre 1711 Pierre Jougan, diacre habitué à Saint-Just, est témoin au mariage de sa cousine Étienne Ragot, fille d'un maître jardinier, avec Etienne Andrillon, hôte à Saint-Irénée. Le 19 mai 1722 Jean Baptiste Brest, habitué à Saint-Just, est témoin au mariage de sa cousine Marguerite Buisson, fille d'un marchand et maître corroyeur, avec Joseph Curny, marchand et maître ouvrier en drap d'or, d'argent et de soie. Le 2 septembre 1749, Barthélemy Chirat, clerc, est témoin au mariage de sa sœur Françoise, fille d'un maître boulanger rue des Farges, avec Jean Morellon, fondeur rue Thomassin dans la paroisse de Saint-Nizier. Le 8 juillet 1771, nous trouvons comme témoins François Durozat, prêtre habitué à Saint-Nizier, et Antoine Durozat, clerc à Saint-Nizier, tous deux frères du marié Jean Durozat, ouvrier en étoffes d'or, d'argent et de soie, qui est fils de Pierre Durozat, maître ouvrier rue Grenette et qui se marie avec Françoise Vernay, fille de Pierre Vernay, maître ouvrier en étoffes d'or, d'argent et de soie rue des Farges. Ces quelques exemples montrent un recrutement plus modeste incontestablement que celui des chanoines, plutôt dans le milieu de la moyenne ou petite bourgeoisie marchande ou artisanale, mais il est assez courant de trouver, parmi ces familles, des fils cadets qui se destinent à la carrière ecclésiastique.

Les actes ne nous disent à peu près rien de la formation dont ont bénéficié ces prêtres subordonnés aux chanoines. Qu'il soit permis de préciser toutefois que la ville de Lyon dispose de trois séminaires, principalement celui de Saint-Irénée, établi depuis 1663 au pied de la Croix-Rousse et tenu par les sulpiciens, où la formation porte essentiellement sur le ministère paroissial et

la prédication, mais aussi ceux de Saint-Joseph, créé en 1643, d'orientation plus missionnaire, et de Saint-Charles, créé en 1672, de vocation plutôt enseignante.

Les relations entre les chanoines et les autres clercs, perpétuels et habitués s'estimant mal considérés et insuffisamment valorisés, ne sont pas forcément aisées et des tensions se font jour à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne l'instance introduite en 1779-1782 contre les chanoines par les prêtres perpétuels se plaignant de l'augmentation de leurs charges. Paul Chopelin<sup>7</sup> fait cette remarque : « Les chanoines-barons de Saint-Just subissent ainsi la contestation régulière de leurs perpétuels qui rechignent de plus en plus à remplacer les chanoines absents dans leurs fonctions liturgiques ainsi qu'à assumer des dépenses qu'ils estiment être à la charge des chanoines. Un perpétuel particulièrement turbulent, Nicolas Margaron, multiplie les esclandres publics, qui lui attirent blâmes et mesures disciplinaires répétés. Les procès succèdent aux procès entre chanoines et perpétuels, rendant la situation des plus tendues au sein de la collégiale Saint-Just à la veille de la Révolution.» Parmi les remarques que lui valent de la part de ses confrères ses mauvaises manières, voici ce que signale l'obéancier Antoine Barthélemy de Lacroix-Laval le 19 avril 1781 : « Mais comment pourrais-je décrire sa manière d'entrer au chœur, tendant le col, tirant la langue, faisant d'une manière dérisoire des coulées en avant ou par côté comme s'il voulait commencer une danse. Il chante d'une façon ridicule et fait des grimaces en officiant<sup>8</sup>».

## ***LES CEREMONIES***

En plus de la liturgie des heures, des messes et des sacrements qui scandent la vie quotidienne de l'église, certaines cérémonies retiennent l'attention.

---

<sup>7</sup> Paul Chopelin : *Ville patriote et ville martyre. Lyon, l'Église et la Révolution (1788-1805)*, Paris, Letouzey & Ané, 2010, 464 p, p. 26

<sup>8</sup> Humbert Mollière : *Notes sur les victimes de la Révolution faisant partie de l'ancien chapitre de Saint-Just à Lyon*, Lyon, Audin, 1934, p. 36

L'*Almanach spirituel pour la ville et fauxbourgs de Lyon, et circonvoisins, de l'année de grâce M.DCC.XXIX* [1729]<sup>9</sup> mentionne que, dans l'église, « sont honorées ces saintes **Reliques**. Le chef de s. Just enchassé en un demi corps d'argent, le corps d'un des ss. Innocens, & plusieurs autres saintes Reliques enchassées dans une chasse d'argent ; on y voit encore la Rose donnée par le pape Innocent IV. ». Il s'agit des reliques qui ont pu échapper aux profanations de 1562 et de la rose d'or donnée par le pape Innocent IV aux chanoines de Saint-Just pour les remercier de l'avoir si bien accueilli à l'occasion du concile de Lyon de 1244 à 1251. Et, pour la date du 2 septembre, on trouve comme petit aperçu des usages locaux « A l'Usage des Personnes devotes » : « S. Just Evêque de Lyon ; il y a pard. ind. plen. Dans l'Eglise Collégiale & Paroissiale de saint Just, sermon, exposit. bened. Sa Relique y repose. » Sous les abréviations, il faut lire : pardon, indulgence plénière, exposition, bénédiction.

L'église Saint-Just est l'une des stations du grand **chemin de croix** qui, le Vendredi Saint, mène les fidèles depuis l'église Sainte-Croix près de la primatiale jusqu'au calvaire érigé à Saint-Irénée. Cette procession est décrite en 1764 par le chanoine et infirmier de Saint-Irénée Nicolas Nivon dans le *Voyage du St Calvaire sur la montagne des martyrs de Lyon à St Irénée, avec l'instruction pour pratiquer avec fruit cette dévotion*<sup>10</sup>. La procession, partie de Sainte-Croix, après être passée à Saint-Pierre-le-Vieux, à l'église des Trinitaires et à l'église des religieuses du Verbe Incarné, entre dans le territoire de Saint-Just, où des stations ont lieu à l'église des Minimés et à celle des Ursulines, puis à celle de Saint-Just même (« Jésus-Christ présenté au peuple après qu'il eut été postposé à Barrabas ») et « au-devant de la croix hors des portes de Saint-Just où était anciennement l'église dédiée à l'honneur des Macchabées, & qui fut détruite par les impies calvinistes, l'an de grâce 1562 » (« Jésus-Christ chargé de sa croix montant au calvaire »)<sup>11</sup>. Puis la procession atteint Saint-Irénée avec stations devant la croix du calvaire, au Saint-Sépulcre sous le calvaire et dans l'église même de Saint-Irénée au-devant du Très Saint-Sacrement.

---

<sup>9</sup> BML

<sup>10</sup> BML

<sup>11</sup> Cette croix, disparue en 1761, fut remplacée par une éphémère chapelle du Calvaire, située au début de la rue de Trion à hauteur de la future fontaine élevée en 1836 par René Dardel (S. Wyss : *Rues et noms de rues...*, p. 78).

PROCESSIONS DES ROGATIONS A LYON



1. Bannière de la Charité  
 2. Bannière de la Foi  
 3. Bannière de l'Espérance  
 4. Bannière de la Charité  
 5. Bannière de la Foi  
 6. Bannière de l'Espérance  
 7. Bannière de la Charité  
 8. Bannière de la Foi  
 9. Bannière de l'Espérance  
 10. Bannière de la Charité  
 11. Bannière de la Foi  
 12. Bannière de l'Espérance  
 13. Bannière de la Charité  
 14. Bannière de la Foi  
 15. Bannière de l'Espérance  
 16. Bannière de la Charité  
 17. Bannière de la Foi  
 18. Bannière de l'Espérance  
 19. Bannière de la Charité  
 20. Bannière de la Foi  
 21. Bannière de l'Espérance  
 22. Bannière de la Charité  
 23. Bannière de la Foi  
 24. Bannière de l'Espérance  
 25. Bannière de la Charité  
 26. Bannière de la Foi  
 27. Bannière de l'Espérance  
 28. Bannière de la Charité  
 29. Bannière de la Foi  
 30. Bannière de l'Espérance  
 31. Bannière de la Charité  
 32. Bannière de la Foi  
 33. Bannière de l'Espérance  
 34. Bannière de la Charité  
 35. Bannière de la Foi  
 36. Bannière de l'Espérance  
 37. Bannière de la Charité  
 38. Bannière de la Foi  
 39. Bannière de l'Espérance  
 40. Bannière de la Charité  
 41. Bannière de la Foi  
 42. Bannière de l'Espérance  
 43. Bannière de la Charité  
 44. Bannière de la Foi  
 45. Bannière de l'Espérance  
 46. Bannière de la Charité  
 47. Bannière de la Foi  
 48. Bannière de l'Espérance  
 49. Bannière de la Charité  
 50. Bannière de la Foi  
 51. Bannière de l'Espérance  
 52. Bannière de la Charité  
 53. Bannière de la Foi  
 54. Bannière de l'Espérance  
 55. Bannière de la Charité  
 56. Bannière de la Foi  
 57. Bannière de l'Espérance  
 58. Bannière de la Charité  
 59. Bannière de la Foi  
 60. Bannière de l'Espérance  
 61. Bannière de la Charité  
 62. Bannière de la Foi  
 63. Bannière de l'Espérance  
 64. Bannière de la Charité  
 65. Bannière de la Foi  
 66. Bannière de l'Espérance  
 67. Bannière de la Charité  
 68. Bannière de la Foi  
 69. Bannière de l'Espérance  
 70. Bannière de la Charité  
 71. Bannière de la Foi  
 72. Bannière de l'Espérance  
 73. Bannière de la Charité  
 74. Bannière de la Foi  
 75. Bannière de l'Espérance  
 76. Bannière de la Charité  
 77. Bannière de la Foi  
 78. Bannière de l'Espérance  
 79. Bannière de la Charité  
 80. Bannière de la Foi  
 81. Bannière de l'Espérance  
 82. Bannière de la Charité  
 83. Bannière de la Foi  
 84. Bannière de l'Espérance  
 85. Bannière de la Charité  
 86. Bannière de la Foi  
 87. Bannière de l'Espérance  
 88. Bannière de la Charité  
 89. Bannière de la Foi  
 90. Bannière de l'Espérance  
 91. Bannière de la Charité  
 92. Bannière de la Foi  
 93. Bannière de l'Espérance  
 94. Bannière de la Charité  
 95. Bannière de la Foi  
 96. Bannière de l'Espérance  
 97. Bannière de la Charité  
 98. Bannière de la Foi  
 99. Bannière de l'Espérance  
 100. Bannière de la Charité

**Procession des rogations (AML)**

Dans le *Recueil des principales cérémonies de la liturgie lyonnaise* composé dans les années 1830 par le chanoine Jean-Baptiste Marduel<sup>12</sup>, nous trouvons la planche ci-dessus (n° 4) représentant la procession des **rogations**.

<sup>12</sup> AML, 1C/450110/RES





Le détail ci-dessus est ainsi explicité dans la légende : « 1 Bannière de la cathédrale, 2 bannière de la collégiale et paroisse de Saint-Paul, 3 Bannière de la paroisse Sainte-Croix, 4 Bannière de la collégiale et paroisse de Saint-Nizier, 5 Bannière de la collégiale et paroisse de Saint-Just. Elles étaient portées par des sous-diacres ou clercs en aube, orfroi et pieds nus, et dans l'ordre ci-dessus. » Le 6 est un enfant de chœur. La planche n° 5, également en rapport avec les rogations, comporte en titre cette précision « processions des rogations de la cathédrale de Lyon auxquelles assistaient les collégiales de Saint-Just, de Saint-Paul et de Saint-Nizier, non celles de Fourvière et d'Ainay, leur clergé n'étant pas assez nombreux ». Et, dans la légende, se trouve cette indication : « Le lundi on passe devant l'église de Saint-Romain, où le curé de Saint-Pierre-le-Vieux et un vicaire donnent l'eau bénite et l'encens ; on va le long des églises de Saint-Pierre et de la Trinité faire la première station à Saint-Georges, la deuxième à Saint-Laurent-des-Vignes, la troisième à Saint-Irénée, la quatrième et la grand'messe à Saint-Just. On revient par le Gourguillon et la rue des Deux Cousins (quand le Chemin-Neuf et la brèche de Saint-Jean furent achevés au XVI<sup>e</sup> siècle, on continua longtemps de suivre cette marche) ». Une note adjointe à la légende de cette planche précise : « Ce jour [des **Rameaux**] on va faire une station à Saint-Irénée, descend dans l'église souterraine des Martyrs, la traverse pour aller faire une deuxième station au Calvaire, de là vient à Saint-

Just, où l'Archevêque bénit les rameaux. Quand on les a distribués, le clergé sort en silence, lorsque la procession traverse la place un petit enfant de chœur, élevé sur un siège devant la maison en face du portail, entonne l'antienne *Pueri Hæbreorum* que tout le clergé continue, cette antienne est chantée une deuxième fois par les prêtres seuls et une troisième fois par les diacres, clercs et enfants de chœur. L'on répète ainsi toutes les antiennes jusqu'à l'entrée à la cathédrale. »

Voici également l'ouverture du grand **jubilé** en 1776 :

Le dimanche vingt-sept octobre, le jubilé de l'Année Sainte a été ouvert immédiatement après les vêpres de la cathédrale par une procession générale de tout le clergé séculier et régulier qui se rendit à la cathédrale à deux heures et demie, d'où l'on partit pour se rendre à l'église de St Nizier, celle de l'Hôpital et celle de la Charité, qui sont les quatre églises qui avaient été désignées pour y faire les stations ; Monseigneur l'Archevêque [Antoine de Malvin de Montazet] assista à cette procession.

Ces notations ne font ainsi que confirmer l'importance particulière et le prestige de Saint-Just, riche de son passé et de ses traditions, mais aussi sa solidarité avec la cathédrale, avec Saint-Irénée et les autres églises en général.

L'attachement au **rite lyonnais** y est une réalité bien ancrée, comme l'usage exclusif du plain-chant. Cependant un conflit oppose en 1777 les chapitres lyonnais, dont Saint-Just, à M<sup>gr</sup> de Montazet. Archevêque de Lyon depuis 1758, celui-ci tente de supprimer la liturgie lyonnaise en faisant éditer, sur le modèle parisien, un nouveau missel en 1769 et un nouveau bréviaire en 1772. Soucieux au contraire de défendre les particularités du rite lyonnais, les chapitres s'unissent pour publier, en 1777, un *Mémoire pour les chanoines et les chapitres des trois collégiales de St-Just, St-Paul et St-Nizier de Lyon*, dans lequel ils exposent leurs arguments en faveur du maintien de l'intégrité de la liturgie lyonnaise. Ils finissent cependant par s'incliner en 1787, quand est établi un nouveau rituel par l'archevêque. La mort de celui-ci en 1788 et son remplacement par M<sup>gr</sup> Yves Alexandre de Marbeuf limitent quelque peu les effets de ces changements.

*A suivre.*

Pierre PUEYO



# ACTES DE CATHOLICITE

## **Baptêmes**

A été régénéré dans les eaux du baptême :

- ❖ Émeric Evans, le 14 avril 2024, en la collégiale Saint-Just

## **Premières Communions**

Ont reçu pour la première fois Jésus dans la sainte Eucharistie :

- ❖ Alban Garreau, le 21 avril 2024, en la collégiale Saint-Just
- ❖ Astrid Beligné, le 28 avril 2024, en la collégiale Saint-Just

## **Mariage**

Se sont engagés dans les liens sacrés du mariage :

Rémi Bruckert et Maylis de Balathier, le 20 avril, en la collégiale Saint-Just

# ANNONCES REGULIERES

## **Servants de messe**

Pour les garçons qui ont fait leur 1<sup>ère</sup> communion.

Dernier rendez-vous général : samedi 15 juin : journée récréative des servants de messe à la Maison Padre-Pio.

## **Catéchisme pour enfants**

De la Moyenne Section au CM2, le mercredi de 9h30 à 10h30 (sauf vacances scolaires ou exceptions), à la Maison Padre-Pio.

## **Catéchisme pour collégiens**

Le vendredi de 18h15 à 19h15 (sauf vacances scolaires ou exceptions), à la Maison Padre-Pio.

## **Catéchisme pour lycéens**

Un mercredi sur deux (sauf vacances scolaires ou exceptions), de 18h30 à 19h30, à la collégiale Saint-Just.

## **Cours de doctrine pour étudiants**

Cercle Saint-Alexandre : tous les troisièmes lundis du mois (sauf vacances scolaires ou exceptions), à 20h00 au 45 rue Vaubecour - 69002 Lyon + un déjeuner par mois le dimanche.

Abbé Lion (07 81 91 89 93)

## **Cours de doctrine pour adultes**

Le premier jeudi du mois (sauf vacances scolaires ou exceptions), de 20h30 à 21h30, à la Maison Padre Pio. Cours les jeudis **2 mai** et 6 juin.

Abbé Giard (06 68 11 42 04)

## **Conférence sur l'art sacré**

Le troisième jeudi du mois (sauf vacances scolaires ou exceptions), de 20h30 à 21h30, à la Maison Padre-Pio.

Thème de l'année : la sculpture chrétienne du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup>.

Conférence les jeudis **16 mai** et 13 juin.

Abbé Sow (06 01 36 14 01)

## Premier vendredi du mois

Les premiers vendredis du mois en période scolaire :

- matinée spirituelle à la Maison Padre-Pio (messe à 08h30, conférence à 09h45, heure sainte et confessions à 10h30, fin à 11h30).  
Prochaines occurrences : **3 mai** et 7 juin.
- messe chantée à Saint-Just à 18h45, suivie de l'adoration eucharistique jusqu'à 22h00. Confessions de 20h00 à 22h00.

## Maraudes du cercle Saint-Alexandre

Ouvertes à tous (adultes), les maraudes ont pour but d'aller à la rencontre des personnes isolées présentes dans les rues de notre ville afin de passer un peu de temps avec elles, leur apportant avant tout un réconfort moral accompagné d'un café et d'une petite touche spirituelle (médaille miraculeuse...). Cette démarche permettra aussi de développer notre charité effective découlant de notre amour de Dieu qui doit se répandre sur notre prochain.

Quand ? le jeudi (en période scolaire) de 20h à 21h30

Où ? rdv au 2 rue Franklin (2<sup>nd</sup>)

Contact : abbé Danielsson (+46 7 30 63 09 16)

## Rosaire pour la Vie

Le **samedi 18 mai** à 10h30 à la chapelle de la Sainte-Vierge de la Basilique Notre-Dame de Fourvière.

Date suivante : 15 juin.



## AGENDA 2023-2024



- ❖ Dimanche 5 mai : Professions de Foi
- ❖ 18, 19 et 20 mai : Pèlerinage de Pentecôte
- ❖ Dimanche 2 juin : 1<sup>ères</sup> Communions et Fête-Dieu
- ❖ 8, 9 et 10 juin : Pèlerinage des mères de famille à Cotignac
- ❖ Samedi 22 juin : Kermesse et dîner paroissiaux

## DONS REGULIERS PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider régulièrement, remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. Si vous désirez recevoir un reçu fiscal<sup>1</sup>, n'oubliez pas de nous communiquer une copie du présent ordre. Merci d'avance de votre générosité.

1. Soixante-six pour cent - 66% - du montant de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable.



### ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom) .....  
titulaire du compte : ..... vous demande de bien  
vouloir virer, le ..... de chaque mois, la somme de ..... €  
à compter du ...../...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au ...../...../.....  
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

**Bénéficiaire** : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340  
Francheville

CL BESANCON BP07234

IBAN : FR55 3000 2010 4200 0007 9277 F40

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :



## INTENTIONS DE MESSES

Prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe.

Je prie Monsieur l'abbé : .....

de célébrer ..... messe(s) aux intentions suivantes :

- .....
- .....
- .....

### Honoraires :

- pour une messe : **18 €** ;
- pour une neuvaine (neuf messes) : **180 €** ;
- un trentain grégorien : **595 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

---

### Bulletin Périodique Communicantes

#### Edition et impression

FSSP Lyon : 1 chemin de Petite  
Champagne 69340 Francheville.

#### Directeur de la publication

Abbé Paul Giard.

#### Responsable de la rédaction

Abbé Paul Giard.

**Prix de vente** : 1 euro.

**Dépôt légal** : Mai 2024.

**ISSN** : 2551-7031

---



**Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre**  
**Maison Saint-Padre-Pio**

1, chemin de petite Champagne

69340 Francheville

☎ 04 81 91 85 90

🌐 [www.communicantes.fr](http://www.communicantes.fr)

**Abbé Paul Giard - Chapelain**

☎ 04 81 91 85 91 Mobile : 06 68 11 42 04 Courriel : [abbe@giard.fr](mailto:abbe@giard.fr)

**Abbé Hubert Lion - Vice-Chapelain**

☎ 04 81 91 85 93 Mobile : 07 81 91 89 93 Courriel : [abbe.hubertlion@gmail.com](mailto:abbe.hubertlion@gmail.com)

**Abbé Jean-Cyrille Sow - Vice-Chapelain**

☎ 04 81 91 85 94 Mobile : 06 01 36 14 01 Courriel : [sowjc@yahoo.fr](mailto:sowjc@yahoo.fr)

**Abbé Donatien Viot - Vice-Chapelain**

☎ 04 81 91 85 92 Mobile : 06 72 77 18 60 Courriel : [donatienviot@yahoo.fr](mailto:donatienviot@yahoo.fr)



**COLLEGIALE SAINT-JUST – 39-41 RUE DES FARGES – 69005 LYON**

**Dimanche et jour de précepte**

- 08h30 : Messe lue en rit lyonnais avec prédication
- **10h00 : Grand'messe**
- 18h30 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement, *sauf vacances scolaires*
- 19h30 : Messe lue avec prédication

**Du lundi au jeudi, hors vacances scolaires**

- 18h45 : Messe lue, *17h45-18h30 confessions*

**Le vendredi, hors vacances scolaires**

- 07h00 : Messe lue
- 18h45 : Messe lue, *17h45-18h30 confessions*

**Le samedi**

- 11h00 : Messe lue, *9h45-10h45 confessions*



**MAISON SAINT-PADRE-PIO**

**Du lundi au vendredi : 08h30 Messe lue, hors vacances scolaires**